

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 8 juillet 2011
(convocation du 27 juin 2011)

Aujourd'hui Vendredi Huit Juillet Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel de 11 h 45 à 12 h 30
Mme BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel à partir de 15 h 00
M. CAZABONNE Didier à M. MANGON Jacques à partir de 16 h 00
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 14 h 00
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe à partir de 14 h 00
Mme FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 16 h 00
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 15 h 00
M. GAUTE Jean-Michel à M. DELAUX Stéphan
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. BRON Jean-Charles à partir de 15 h 45
M. GELLE Thierry à Mme BONNEFOY Christine à partir de 14 h 00
M. SAINTE MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent de 10 h 30 à 14 h 50
Mme BALLOT Chantal à M. CHARRIER Alain à partir de 15 h 00
M. BAUDRY Claude à Mme. EWANS Marie-Christine
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne
M. CAZENAVE Charles à Mme SAINT ORICE Nicole à partir de 14h 00
Mme CHAVIGNER Michèle à M. JOUBERT Jacques
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. ANZIANI Alain de 14 h 00 à 14 h 30
M. DAVID Jean-Louis à M. DAVID Yohan de 14 h à 14 h 45
M. DANJON Frédéric à M. ROSSIGNOL Clément
Mme DELATTRE Nathalie à Mme COLLET Brigitte

Mme DESSERTINE Laurence à M. CAZENAVE Charles de 9 h30 à 12 h 55 puis à
Mme PARCELIER Muriel de 14 h à 17 h
M. DUPOUY Alain à M. DUCASSOU Dominique
Mme FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. POIGNONEC Michel à partir de 14 h 40
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISSON Serge
M. GUILLEMOTEAU Patrick à Mme EL KHADIR Samira de 9 h 30 à 12 h 55 et à M.
DUBOS Gérard à partir de 14 h 00
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. LOTHAIRES Pierre de 10 h 30 à 11 h M. JUNCA
Bernard à M. QUANCARD Denis à partir de 12 h 00
Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques à partir de 16 h 00
Mme LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien
M. MAURRAS Franck à M. HERITIE Michel à partir de 15 h 00
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques à partir de 15 h 00
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine à partir de 15 h 00
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude à partir de 14 h 40
M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël
M. RESPAUD Jacques à M. ROUYEYRE Matthieu à partir de 15 h 00
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne de 14 h 00 à 15 h 20

LA SEANCE EST OUVERTE

Orientations générales pour le Projet Métropolitain

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Lancée en avril 2010 sous l'appellation Bordeaux Métropole 3.0, la démarche de prospective territoriale que la CUB a menée pendant plus d'un an a permis, à travers de nombreux temps d'échanges, d'avancer progressivement dans l'élaboration du projet métropolitain de l'agglomération bordelaise.

Pour la CUB, l'enjeu est d'anticiper l'avenir et de mettre en perspective les évolutions possibles pour mieux outiller la décision publique, à travers différents leviers, processus ou modes de coopération qui sont détaillés dans le texte du Projet Métropolitain.

I. Rappel de la démarche :

La démarche engagée a permis de débattre ouvertement du modèle métropolitain que nous souhaitons collectivement. Avec sa qualité de dialogue, son ouverture sur des réflexions nouvelles, ses échanges d'expériences, et sa vision à long terme, cette phase d'élaboration trouve son achèvement dans le texte du projet métropolitain mais aussi dans la capacité que notre collectivité a acquise à intégrer la prospective dans ses réflexions et dans ses projets, au-delà de cette démarche de 15 mois.

Le mode d'élaboration du projet, fait de nombreuses concertations, occupe donc une place importante, venant enrichir et légitimer le document final. Une grande attention a été portée à l'association la plus étroite des différents publics intéressés : élus, experts, citoyens (et parmi eux les « sans voix », les catégories de population qui le plus souvent ne participent pas à ce type de démarche ni aux modes de représentation de la société civile...). Cette avancée progressive et partenariale a pour objectif « faire monter à bord » les partenaires de la CUB sans lesquels la métropole ne saurait se développer et rayonner, au premier rang desquels bien sûr les communes.

Cette démarche s'est construite en trois temps :

- un temps de réflexion autour de grandes thématiques réunissant experts et grand public : les conférences de Bordeaux Métropole 3.0 ;

- la mobilisation la plus large possible des contributions au projet métropolitain, complétée par des temps d'échanges avec nos partenaires et le grand public autour de la dynamique métropolitaine (lors de la semaine de la fabrique métropolitaine et des Rencontres métropolitaines) ;
- le temps de la rédaction du projet métropolitain et de son débat par les instances politiques, en premier lieu le conseil de communauté, d'abord en juillet puis à l'automne 2011 pour son adoption définitive.

Ces séquences ne se succèdent pas strictement dans le temps. En effet, une partie des activités relatives aux deux premières séquences se poursuivront jusqu'à l'aboutissement de la démarche ; alors même que l'écriture du projet – s'inspirant fortement du contenu des contributions – s'est faite en parallèle à des temps de concertation (semaine de la fabrique métropolitaine ou Rencontres...).

A. le partage des réflexions : le cycle de conférences et l'expertise externe :

→ 6 journées thématiques ont été organisées autour des thèmes suivants :

- L'imaginaire de la ville (3 juin 2010),
- Quels modes de consommation demain ? (8 juillet 2010),
- Natures de villes (23 septembre 2010),
- La ville créative : entre le local et le global (7 octobre 2010),
- La mobilité dans la ville post-carbone pour construire une ville désirable et solidaire (9 décembre 2010) et Partage de l'espace public et nouveaux usages de la voiture en ville (10 décembre 2010),
- Par ailleurs, le forum « La philosophie dans la cité » organisé en partenariat avec le journal Libération, à l'occasion de la parution du *Libé des philosophes*, s'est tenu le 2 décembre 2010 avec un débat final sur La cité idéale ou l'utopie réalisable.

Ces événements ont permis de partager avec de nombreux citoyens (estimation de la fréquentation totale : environ 3 000 personnes) les réflexions en cours au niveau local, national ou international sur ces thèmes qui sont au cœur de la vie dans la métropole de demain.

→ Le conseil scientifique :

Composé d'une quinzaine d'experts (démographes, sociologues, géographes, prospectivistes, économistes, philosophes, ...) reconnus au niveau national et co-animé par l'A'urba, le conseil scientifique a apporté son regard extérieur sur l'ensemble de la démarche de Bordeaux Métropole 3.0 à la fois sur la méthodologie et sur le contenu des réflexions. Il a notamment enrichi les réflexions en matière de prospective en émettant des avis sur le document « Analyses et projections 2030 » et sur la synthèse croisée des contributions et a contribué à l'approfondissement de certaines thématiques, autour de l'éducation, de la santé ou de l'identité locale.

→ Le panel des experts de l'INTA :

Un panel de l'Association internationale de développement urbain (INTA), composé d'une douzaine d'experts (architectes, urbanistes, sociologues...), a travaillé pendant une semaine fin novembre 2010 sur le développement de la métropole à l'horizon 2030.

Le panel s'est attaché au fond des débats afin d'esquisser des propositions créatives. Il a ainsi dégagé des perspectives intéressantes concernant la mobilité, la trame verte, la poly-fonctionnalité des équipements, la vie de quartier et les espaces publics. Les panélistes ont également fait part de leurs propositions concernant l'aménagement futur de la rive droite, une meilleure intégration du campus dans le quartier Bordeaux Euratlantique, ou encore le recours possible à des aménagements temporaires pour répondre aux besoins de logement étudiant par exemple.

B – la mobilisation de tous les publics autour de la dynamique métropolitaine :

→ Les appels à projets :

La CUB a lancé deux appels à projets sur le thème des innovations qui préfigurent la métropole de demain dans des domaines de la vie urbaine : nouvelles technologies et urbanisme.

- *Nouvelles technologies « aux services » de demain* en partenariat avec Aquitaine Europe Communication et IBM, avec la collaboration du Labri (Laboratoire bordelais de recherche en informatique) et du Conseil régional d'Aquitaine. Les 6 lauréats de cet appel à projets ont été récompensés à l'occasion de la remise de prix qui s'est déroulée, en public, le 7 janvier 2011.
- *Petits fonciers pour grands projets (rapport au Conseil de Communauté du 21/01/11)* : trouver une nouvelle destination à des petits terrains non utilisés dans le cadre d'opérations d'aménagement réalisées par la collectivité.

Ces appels à projets ont permis de stimuler les initiatives sur le territoire mais également de mettre en place de nouvelles façons de travailler, tant en interne à la CUB qu'en partenariat avec des acteurs du territoire moteurs dans les domaines concernés.

→ Les contributions : une vision collective de la métropole en 2030 :

Suite à son appel à contributions, la CUB a reçu plus d'une cinquantaine de textes, très riches, de la part des communes, de la société civile organisée (restos du cœur, vélocité, Institut des deux rives, etc.), de scolaires, d'entreprises (EDF, etc.) et de partenaires institutionnels de la Cub (Ademe, Caf, etc.).

Ces contributions – tout comme celle élaborée par les services de la Cub (qui sont toutes disponibles sur le site www.participation.lacub.fr) – ont fait l'objet d'une analyse globale, dont les lignes de force ont permis de lancer l'élaboration du projet métropolitain lui-même.

Ainsi, le développement d'une métropole millionnaire à l'horizon de 2030 est semble-t-il un préalable admis par les contributeurs qui ont pris en compte la nécessité d'offrir de meilleures conditions d'accueil pour les nouveaux arrivants mais aussi et avant tout pour endiguer l'étalement urbain et maintenir les familles dans la Cub.

Les contributeurs ont dessiné une métropole où l'homme est au cœur du processus de métropolisation, où les notions d'urbanité et de qualité de l'environnement urbain au sens large prennent un sens primordial et deviennent les fondements, les valeurs de la métropole bordelaise de 2030.

→ La semaine de la fabrique métropolitaine en avril 2011 :

La semaine de la « Fabrique métropolitaine » s'est déroulée du 1er au 8 avril à la Communauté urbaine de Bordeaux. Dans une ambiance d'ouverture et de dialogue, l'ensemble des participants : élus, praticiens de la ville, responsables institutionnels, associations, étudiants et citoyens, ont pu réfléchir collectivement au processus de métropolisation. Plus de 900 personnes ont contribué au succès de cet événement, dont l'objectif était la mise en discussion de la première esquisse du Projet métropolitain et son entrecroisement avec des démarches plus thématiques (nature, développement économique, etc.) aujourd'hui en cours sur le territoire de l'agglomération.

→ Les Rencontres métropolitaines :

En complément de tout ce travail, il était nécessaire d'aller vers la population pour vérifier que l'ambition métropolitaine est bien partagée, que les fondamentaux sur lesquels elle s'appuie, à travers notamment la métropole des 5 sens, sont bien ceux que mettent en avant les habitants de l'agglomération.

C'est à cet effet qu'ont été organisées 9 rencontres métropolitaines, du 5 mai au 9 juin 2011. Ces rencontres ont été conçues pour donner la parole à tous, pour permettre à chacun d'exprimer sa vision de la métropole bordelaise et ses priorités pour l'avenir. Elles ont réuni environ 2000 personnes et ont permis aux élus d'être en position d'écoute des habitants.

Ces 9 réunions, ouvertes à tous et qui ont réuni près de 2000 personnes, ont ainsi donné la parole à la population pour lui permettre d'exprimer ses attentes, ses priorités, ses propositions pour l'avenir de la métropole bordelaise. Elles ont permis à un public très hétérogène en termes d'âges, de situations professionnelle et familiale de s'exprimer – devant les élus – sur des thèmes majeurs du devenir métropolitain : les déplacements, l'accès au logement, l'emploi, la place et l'insertion des jeunes, l'accueil de nouveaux habitants tout en préservant la qualité de vie actuelle, ...

II. Le projet métropolitain :

Toute cette démarche, très riche d'enseignement sur nos modes de production des stratégies et politiques communautaires, n'a toutefois de sens que si elle débouche sur un Projet Métropolitain. Ce texte doit en effet incarner les ambitions fortes du territoire qui se sont exprimées et permettre de réunir tous les acteurs dans une dynamique commune pour les mettre en œuvre.

Il est d'autre part élaboré au moment où un certain nombre de projets structurants sont engagés sur le territoire et devraient connaître leur réalisation dans la décennie à venir, et alors que des points de consensus forts, sur lesquels le projet métropolitain peut s'appuyer, émergent : place de la nature, gestion raisonnée des ressources, respect des identités et en même temps nécessaire recentrage métropolitain notamment pour lutter contre l'étalement urbain...

Plusieurs versions provisoires du texte se sont donc enchaînées depuis avril 2011, confrontées à la lecture critique des élus du comité stratégique, des grands partenaires de

la Cub, mais aussi de tous les participants de la semaine de la fabrique métropolitaine et finalement à l'ensemble de la population métropolitaine via le site participatif de la Cub.

Plus précisément, les élus du comité stratégique consacré au projet métropolitain se sont réunis à cinq reprises pour examiner le texte et proposer des pistes d'évolution. D'autre part, un comité technique regroupant des représentants des principaux partenaires institutionnels de la Cub a également examiné le texte à plusieurs reprises pour fournir un éclairage extérieur. Enfin, le texte de la version 3 du Projet Métropolitain a été soumis à la validation du bureau de la Cub le 26 mai 2011.

Ce travail d'examen approfondi et récurrent a permis d'enrichir le texte, pour arriver à cette quatrième version du texte, soumise aux élus communautaires pour nourrir le débat d'orientation du Projet métropolitain, dont la version définitive sera élaborée à l'automne, suite notamment à des débats ultérieurs dans les conseils municipaux des 27 communes.

A. Le contenu du Projet Métropolitain :

Même si ce n'est pas sa version définitive, la structure du texte et son contenu ont fortement évolué depuis les premières esquisses et ont aujourd'hui une forme aboutie, cohérente et complète.

C'est donc un document de référence, présentant une vision partagée et mettant en évidence et en cohérence les logiques transversales. Le projet métropolitain sera de ce fait, dans les mois qui viennent, le coeur ou « la matrice » de nombreuses déclinaisons opérationnelles, dont le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du PLU 3.1.

Ce texte repose avant tout sur un certain nombre de valeurs, sur lesquelles il est proposé de construire le socle de la métropole de demain bordelaise de 2030. Ces valeurs métropolitaines s'expriment en 5 sens :

- une métropole « solidaire », favorisant l'entraide et le partage ;
- une métropole « stimulante », favorisant les initiatives, la recherche et l'innovation ;
- une métropole « sobre », économe dans l'exploitation et l'usage des ressources naturelles ;
- une métropole « sensible », attentive au bien être de tous ;
- une métropole « singulière », préservant son identité et se distinguant des autres grandes villes.

Afin de mettre en œuvre cette métropole des 5 sens, le Projet Métropolitain propose une évolution de nos modes de faire, autour de la notion de « coopérative métropolitaine » : **cela consiste à privilégier des modes de faire fondés sur la solidarité et la coopération, au profit de tous.** Cette volonté de co-produire la métropole, qui transparaît dans le mode même d'élaboration du projet, apparaît comme un gage de justesse de l'engagement public à long terme.

Enfin, pour que ce projet ne reste pas lettre morte, le texte énonce 12 travaux, 12 leviers d'action qui doivent permettre d'incarner la dynamique métropolitaine et de matérialiser nos ambitions à travers ces programmes mobilisateurs.

Il reste à ce stade un travail de définition précise des leviers mis en œuvre pour chacun des 12 travaux, qui sera entreprise avec l'aide d'experts extérieurs d'ici le mois de septembre 2011.

B. Le calendrier d'adoption :

Suite au débat d'orientation du Conseil communautaire, le texte du Projet Métropolitain sera soumis aux conseils municipaux des 27 communes pour que ceux-ci puissent en débattre. Il sera accompagné d'un travail de l'A'urba sur les enjeux communaux du projet métropolitain, qui permet d'identifier des thèmes qui seront au cœur de la déclinaison opérationnelle du Projet Métropolitain.

A l'issue de ces débats, un séminaire sera organisé, pour finaliser le texte mais aussi pour lancer la « coopérative métropolitaine », c'est-à-dire engager les discussions sur la mise en œuvre opérationnelle des principes et levier d'actions contenus dans le projet métropolitain.

L'adoption définitive du Projet Métropolitain sera soumise à l'automne 2011 au Conseil de Communauté.

Débat effectué.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 8 juillet 2011,

Pour expédition conforme,
La Vice Présidente,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
22 JUILLET 2011**

PUBLIÉ LE : 22 JUILLET 2011

Mmeme FRANÇOISE CARTRON